

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Le 12 mars 2024 à 16h30
Salle de réunion du CCAS
de Bagnols-sur-Cèze**

_____ **RAPPORT**
VILLE DE BAGNOLS SUR CÈZE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE BAGNOLS SUR CÈZE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 12 mars 2024 à 16h30

**Salle de Réunion du CCAS
Îlot Saint Gilles**

ORDRE DU JOUR

n°	Rapporteurs	Questions	page
1	Michèle FOND-THURIAL	CCAS – Approbation du procès-verbal du 30 novembre 2023	4
2	Michèle FOND-THURIAL	CCAS – DOB 2024	19
3	Michèle FOND-THURIAL	CCAS – Tarifs du portage de repas à domicile	34
4	Michèle FOND-THURIAL	CCAS – Demande de subvention auprès du Département pour la mise en place d'un Espace Ressources Aidant	36
5	Michèle FOND-THURIAL	CCAS – Demande de subvention auprès der de la Conférence des financeurs	38
6	Michèle FOND-THURIAL	EHPAD - Demande de subvention auprès der de la Conférence des financeurs	40
8	Michèle FOND-THURAIL	CCAS – Modification du tableau des effectifs	42
9	Michèle FOND-THURIAL	CCAS-EHPAD – Rapport Social Unique 2022	44
9	Michèle FOND-THURIAL	CCAS-EHPAD – Prolongation du contrat d'un médecin vacataire	53
10	Michèle FOND-THURIAL	CCAS EHPAD – Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels	55

ÉHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 MARS 2024****date de la convocation : 4 mars 2024****nombre de membres réglementaires : 17**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charrey, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÈ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n° 1/12-03-20024

Rapporteur : Madame Michèle FOND-THURIAL

Objet : CCAS – Débat d’Orientation Budgétaire 2024

Vu l’article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales qui précise que dans les établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus, un débat doit avoir lieu sur les orientations générales du budget de l’exercice, dans un délai de 2 mois précédant l’examen de celui-ci,

Considérant que le contenu du rapport comprend les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, la présentation des engagements, des informations sur la structure ainsi que l’évolution prévisionnelle et l’exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le Conseil d’Administration, après en avoir délibéré,

Décide à l’unanimité de prendre acte de la tenue du Débat d’orientations budgétaires 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour expédition conforme le 12 mars 2024,

La Vice-Présidente du CCAS

Michèle FOND-THURIAL



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michèle Fond-Thurial".

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 MARS 2024****date de la convocation : 4 mars 2024****nombre de membres réglementaires : 17**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charrey, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalië LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÈ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n°2 /12-03-2024

Rapporteur : Madame Michèle FOND-THURIAL

Objet : CCAS- Modification du tarif de portage de repas à domicile

Vu les dispositions s'appliquant à la tarification des établissements et services médico-sociaux,

Vu la délibération n°8/26-10-2022 du Conseil d'Administration du 26 octobre 2022,

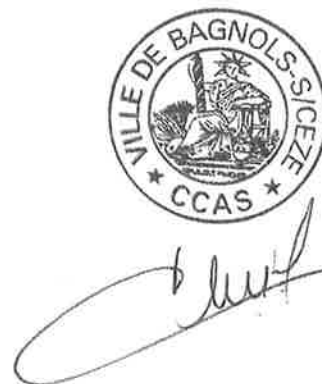
Considérant l'augmentation du tarif du repas par le prestataire,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide à l'unanimité (2 abstentions)

- De passer le prix unitaire du repas livré à domicile aux personnes âgées de 7.90€ à 8.53 € à compter du 1^{er} avril 2024

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour expédition conforme le 12 mars 2024

La Vice-Présidente du CCAS
Michèle FOND-THURIAL



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 MARS 2024****date de la convocation : 4 mars 2024****nombre de membres réglementaires : 17**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charroy, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÈ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n°3 /12-03-2024

Rapporteur : Madame FOND-THURIAL

Objet : Demande de financement auprès du Conseil Départemental du Gard pour la création de l'Espace Ressources Aidants

Vu la participation du Conseil Départemental du Gard à un appel à projet de la CNSA qui vise à accompagner la mise en place d'espaces ressources aidants sur le territoire Gardois pour optimiser l'offre proposée aux proches aidants.

Vu la demande du Conseil Départemental à implanter un Espace Ressources Aidants sur le territoire de Bagnols-sur-Cèze

Vu la volonté politique de la commune de participer à cette action,

Le Conseil d'Administration

- autorise le Président du CCAS à demander des financements auprès du conseil Départemental à hauteur de 20 000€ pour la mise en place et la coordination d'un Espace Ressources Aidants sur le territoire de la ville de Bagnols-sur-Cèze.

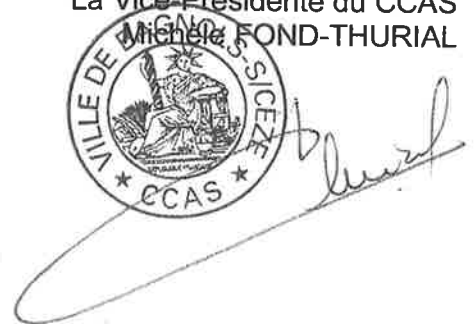
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour expédition conforme le 12 mars 2024



La Vice-Présidente du CCAS

Michelle FOND-THURIAL



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SÉANCE DU 12 MARS 2024****date de la convocation : 4 mars 2024****nombre de membres réglementaires : 17**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charrey, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÈ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n°4 /12-03-2024

Rapporteur : Madame FOND-THURIAL

Objet : CCAS : Demande de subvention auprès de la conférence des Financeurs du conseil départemental du Gard

Vu l'exposé de son rapporteur,

Considérant l'appel à initiative 2024 de la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) lancée par le Département du Gard,

Considérant les besoins sur le territoire du Gard rhodanien et les publics dans le parcours de vie des personnes les plus vulnérables,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- décide à ^{l'unanimité}d'autoriser le président du CCAS à présenter des demandes de financement auprès du Conseil départemental pour développer les actions suivantes en direction des personnes âgées afin de prévenir la perte d'autonomie :

- Espaces seniors : actions collectives de prévention afin de rompre l'isolement des personnes âgées
- La mise en place de la Journée Gardoise des Aidants
- Mes rendez-vous médiathèque

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour expédition conforme le 12 mars 2024



La Vice-Présidente du CCAS
Michèle FOND-THURIAL



Délibération n°5 /12-03-2024

Rapporteur : Madame FOND-THURIAL

Objet : CCAS : Demande de subvention auprès de la conférence des Financeurs du conseil départemental du Gard

Vu l'exposé de son rapporteur,

Considérant l'appel à initiative 2024 de la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA) lancée par le Département du Gard,

Considérant les besoins sur le territoire du Gard rhodanien et les publics dans le parcours de vie des personnes les plus vulnérables,

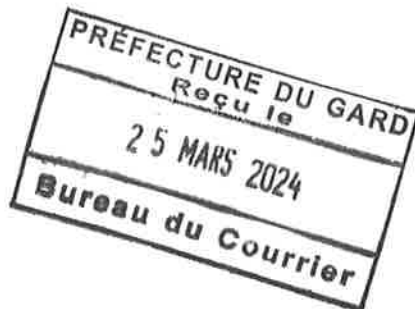
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- décide à ^{l'unanimité}d'autoriser le président du CCAS à présenter des demandes de financement auprès du Conseil départemental pour développer les actions suivantes en direction des personnes âgées afin de prévenir les chutes chez les résidents de l'EHPAD au travers des actions suivantes :

- Financement d'un dispositif de vélo (pédalier) connecté
- Financement de séance de sport adapté (APA) (siel bleu)
- Formation de base pour l'animatrice pour dispenser des séances de sport adapté

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour expédition conforme le 12 mars 2024



La Vice-Présidente du CCAS

Michèle FOND-THURIAL



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 MARS 2024****date de la convocation : 4 mars 2024****nombre de membres réglementaires : 17**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charrey, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÈ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n°6 /12-03-2024

Rapporteur : Madame FOND-THURIAL

Objet : CCAS : Modification du tableau des effectifs

Vu le Code de la fonction publique et notamment l'article L313-1,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs du CCAS pour tenir compte de la modification suivante :

Intégration directe d'un agent d'animation à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires,

Le Conseil d'administration décide :

- de modifier le tableau des effectifs du personnel en :

● Créant 1 emploi permanent à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2024

Filière : Administrative

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs

Grade : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe, Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe

- d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour expédition conforme le 12 mars 2024



La Vice-Présidente du CCAS

Michèle FOND-THURIAL



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 12 MARS 2024

date de la convocation : 4 mars 2024

nombre de membres réglementaires : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charrey, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÉ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n°7 /12-03-2024

Rapporteur : Madame FOND-THURIAL

Objet : CCAS-EHPAD Rapport Social Unique

Vu le Code Général de la fonction publique,
Vu le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au RSU dans la fonction publique,
Vu l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique,
Vu le Rapport Social Unique 2022 joint en annexe ainsi que sa synthèse,

Considérant que ce rapport a été présenté au Comité Social Territorial du 18 janvier 2024,

Le Conseil d'administration :

- prend acte de la présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2022 CCAS-EHPAD.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour expédition conforme le 12 mars 2024

La Vice-Présidente du CCAS

Michèle FOND-THURIAL



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 12 MARS 2024

date de la convocation : 4 mars 2024

nombre de membres réglementaires : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charrey, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÈ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n°8 /12-03-2004

Rapporteur : Madame FOND-THURIAL

Objet : EHPAD – Prolongation de la vacation médecin coordonnateur

Vu le Code général de la fonction publique,

Compte tenu de l'expérience et de la parfaite connaissance de l'établissement, des personnels et des résidents du médecin coordonnateur actuel,

Considérant qu'il s'agit de renouveler l'autorisation pour signer une prolongation du contrat de vacation du médecin coordonnateur et de fixer le tarif horaire à 40€ brut de l'heure à compter du 1^{er} avril 2024,

Le Conseil d'administration décide :

- D'autoriser le président ou la vice-présidente à signer une prolongation du contrat du médecin coordonnateur de l'EHPAD « Les coquelicots » actuel un contrat de vacation horaire au tarif horaire de 40 € brut de l'heure.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour expédition conforme le 12 mars 2024

La Vice-Présidente du CCAS

Michèle FOND-THURIAL



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 12 MARS 2024

date de la convocation : 4 mars 2024

nombre de membres réglementaires : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charrey, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÈ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n°9 / 12-03-2024

Rapporteur : Madame FOND-THURIAL

Objet : CCAS-EHPAD : Mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Vu le Code du travail, notamment ses articles L4121-3 et R4121-1 et suivants,

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L811-1,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Considérant l'accompagnement du Centre de de gestion de la fonction publique territoriale du Gard,

Vu l'avis favorable Comité social territorial F3SCT en date du 22 février 2024,

Le conseil d'administration après en avoir délibéré décide,

- de valider le document unique d'évaluation des risques professionnels annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour expédition conforme le 12 mars 2024

La Vice-Présidente du CCAS

Michelle FOND-THURIAL



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 12 MARS 2024

date de la convocation : 4 mars 2024

nombre de membres réglementaires : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs Présents : Mesdames Michèle Fond-Thurial, Yolaine Peladan, Denise Locatelli, Lucette Talon, Christine Muccio

Messieurs Denis Rieu, Bernard Nass, Christian Baume, Bernard Bacquet, Jean-Yves Guillaume, Eric Charrey, Christian Apothéloz

Administrateurs excusés : Monsieur Jean-Yves Chapelet, Madame Leopoldina Marques-Roux, Monsieur Jean-Louis Morelli (donne procuration à monsieur Bernard Nass), Monsieur Raymond Masse (donne procuration à Madame Michèle Fond-Thurial), Monsieur Thierry Vincent

Administrateurs absents :

Présents à titre consultatif: Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÈ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Monsieur BAUME est désigné secrétaire de cette séance du 12 mars 2024.

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- la délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- l'arrêté du maire n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,